

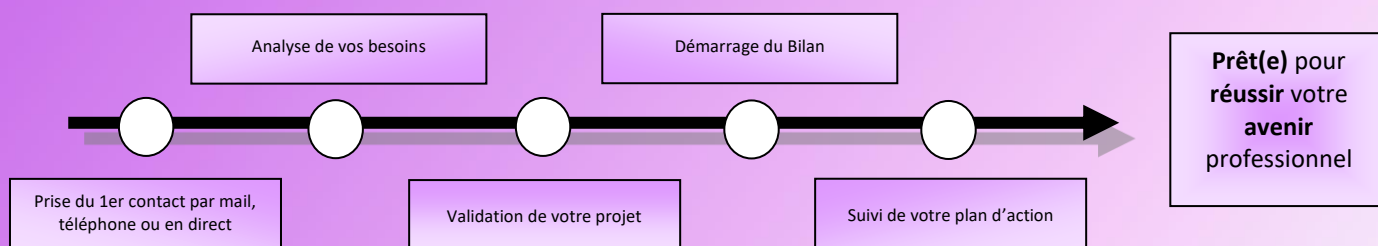


Contactez-nous pour avoir un entretien et pouvoir mettre en place votre bilan de compétences dans les meilleurs délais !!!



BILAN DE COMPETENCES

- Mise en œuvre d'un projet d'évolution professionnelle ou d'un projet de formation
- De 3 heures à 24 heures
- Eligible au CPF



Mise à jour : 03/08/2022

Accueil téléphonique : 08h30 à 12h30 – 13h30 à 16h30
Centre Mercure – 2 Avenue de l'Université – 64000 Pau – 05.59.02.61.45